

SCoT de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes



BILAN DE LA CONCERTATION

Ayguatébia-Talau
Bolquère
Caudiès-de-Conflent
Eyne
Fontrabieuse - Espousouille
Font-Romeu-Odeillo-Via
Formiguères
La Cabanasse
La Llagonne
Les Angles
Matemale
Mont-Louis
Planès
Puyvalador - Rieutort
Railleu
Réal - Odeillo
Saint-Pierre-dels-Forcats
Sansa
Sauto

juin 2019

Arrêté le :	17.06.2019
Approuvé le :	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Pyrénées
Catalanes**

Modalités de concertation

Extrait de la délibération du lundi 09 Mai 2016 prescrivant l'élaboration du SCOT des Pyrénées Catalanes et définissant les modalités de concertation :

« (...) MODALITÉS DE LA CONCERTATION, EN VERTU DE L'ARTICLE L.300-2 DU CODE DE L'URBANISME :

Moyens d'informations du public:

- Une annonce par voie d'affichage au siège de la Communauté de Communes et au sein des Communes du territoire de l'ouverture de la phase de concertation et de ses modalités.
- Une annonce dans la presse locale de l'ouverture de la phase de concertation et de ses modalités.
- La diffusion régulière pendant toute la durée de la concertation d'articles sur les avancées du projet notamment dans le bulletin intercommunal et les bulletins municipaux, sur le site internet de la Communauté de Communes et dans la presse locale.
- Trois réunions publiques correspondantes aux trois étapes clés de la procédure (lancement des études, lors de l'élaboration du PADD, avant l'arrêt du projet) dans les locaux de la Communauté de Communes mais aussi dans chacun des secteurs et/ou bassins de vies du territoire (Haut Conflent, Haute Cerdagne, Capcir).

Ainsi que:

- Une ou des expositions publiques itinérantes au siège de la Communauté de Communes et dans chacun des secteurs et/ou bassins de vies du territoire (Haut Conflent, Haute Cerdagne, Capcir).
- Un dossier de synthèse disponible dans chaque mairie, au siège de la communauté de Communes et sur son site internet en téléchargement, pour chacune des grandes étapes de l'élaboration du SCOT et jusqu'à l'arrêt du projet.

Moyens offerts au public pour formuler ses observations et propositions :

- La mise à disposition d'un dossier de concertation (registre) au siège de la Communauté de Communes et dans chacune des mairies du territoire, tout au long de la procédure et jusqu'à l'arrêt du projet.
- Une permanence d'une demi-journée sera tenue au siège de la Communauté de Communes et une permanence d'une demi-journée dans une des Communes de chaque bassins de vies, par les élus référents « SCOT » de la Communauté de Communes et l'agent de développement, dans la période de 2 mois précédent l'arrêt de projet de SCOT. Ainsi que:
- L'organisation et l'animation d'ateliers participatifs par le prestataire sélectionné (Bureau d'études, agence d'urbanisme, etc) s'il apparaît opportun, dans les locaux de la Communauté de Communes et/ou dans une des Communes de chaque bassins de vies
- Jusqu'à l'arrêt du projet, le public pourra envoyer ses remarques par courriel à l'adresse contact@capcirpyrenees.com ou par courrier postal adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes CapcirHaut Conflent, Maison du Capcir-Haut Conflent, Col de la Quillane, 66210 La Llagonne, portant la mention « Elaboration du SCOT ».

Au terme de la Concertation, un bilan sera dressé et présenté au Conseil Communautaire qui en délibèrera.»



La concertation :

La concertation sur le projet d'élaboration du SCoT Pyrénées Catalanes s'est organisée autour des grandes phases du projet et en cohérence avec toutes les thématiques clés du document. La stratégie de concertation définie a eu pour objectifs de rendre accessible les concepts d'urbanisme auprès des citoyens et d'échanger avec les acteurs socio-économiques du territoire sur les choix politiques à effectuer à l'horizon 2035, notamment pour ce qui concerne l'aménagement et le développement urbain à l'échelle de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes.




3. Diffusion des avancées du projet

« La diffusion régulière pendant toute la durée de la concertation d'articles sur les avancées du projet notamment dans le bulletin intercommunal et les bulletins municipaux, sur le site internet de la Communauté de communes et dans la presse locale »

Une publication régulière de la concertation par le biais d'articles au sujet de l'avancée du projet et des moments d'échanges (des réunions publiques, des permanences, des expositions itinérantes, ...) a été suivie, que ce soit dans la presse locale et sur le site internet.

Des communiqués de presse et des dossiers de presse ont été diffusés à chaque étape du SCoT : Diagnostic, PADD et DOO.

Novembre
2018



Communiqué de presse

La Communauté de communes Pyrénées Catalanes communique

L'avancement du projet de SCoT

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) atteint une nouvelle étape avec la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ce document a fait l'objet d'un **débat en Conseil communautaire** le 15 novembre 2018.

Le SCoT entre désormais dans sa phase de finalisation, avec l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) conduisant à l'arrêt du projet en avril 2019.

Suite à quoi, la procédure d'enquête publique pourra être engagée, avec l'objectif d'une **approbation du SCoT début 2020**.

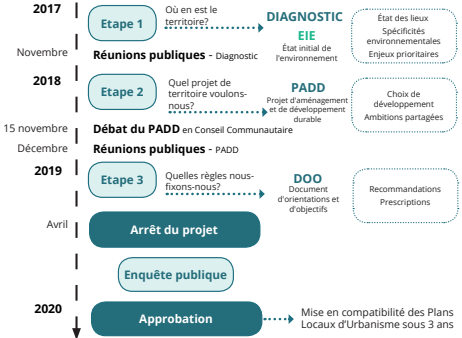
Définition :

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui doit favoriser la cohésion de l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

Il est élaboré en **3 étapes** :

- Le **Diagnostic** (état des lieux et enjeux du territoire)
- Le **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) initié par les élus.
- Le **DOO** (Document d'Orientation et d'Objectif) qui définit des règles d'urbanisme communes

Il est le cadre de référence pour les documents d'urbanisme locaux (PLU, Carte communale).



Le diagramme illustre le calendrier du projet de SCoT :

- 2017** : Etape 1 - Diagnostic (EIE) : État initial de l'environnement. Réunions publiques - Diagnostic.
- 2018** : Etape 2 - PADD : Projet d'aménagement et de développement durable. Débat du PADD en Conseil Communautaire le 15 novembre. Réunions publiques - PADD.
- 2019** : Etape 3 - DOO : Document d'orientations et d'objectifs. Arrêt du projet en avril. Enquête publique.
- 2020** : Approbation : Mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme sous 3 ans.

Pour + d'informations

Communauté de communes Pyrénées Catalanes
www.cpcfr-pyrenees.com

Jean-Rémy Sanchez
Agent de développement local
Col de la Quillane
66210 LA LAGONNE
+ 33 (0)4 68 04 49 86
developpement@pyrenees-catalanes.com

Communiqué de presse sur l'avancement du projet de SCoT, novembre 2018



Annnonce des réunions publiques dans la Presse

Publié le 10/11/2017 à 21:40 / Modifié le 10/11/2017 à 21:40

Partager

MATEMALE

Réunion publique

La communauté de communes Pyrénées catalanes invite ses habitants à participer à la présentation du diagnostic et enjeux du Schéma de cohérence territorial (Scot) et échanger avec les élus sur cette première étape du Scot, lundi 13 novembre, secteur Capcir Garrotxes, à 18 h au foyer communal de Matemale.

Site de L'Indépendant, 10 novembre 2017

Publié le 12/11/2017 à 21:02 / Modifié le 12/11/2017 à 21:02

Partager

MATEMALE

Réunion publique avec Pyrénées catalanes

La communauté de communes Pyrénées catalanes, invite ses habitants à participer à la présentation du diagnostic et enjeux du Schéma de cohérence territorial et échanger avec les élus sur cette première étape du Scot. Cette réunion publique ouverte à tous est programmée mercredi à 18 h par la communauté de communes à la maison du Capcir, au col de La Quillane.

Site de L'Indépendant, 12 novembre 2017

Réunions publiques et permanences du Scot

La communauté de communes Pyrénées catalanes communique. L'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot) arrive à son terme avec la finalisation du Document d'orientations et d'objectifs (DOO), qui constitue le document réglementaire et opposable du Scot. Avant l'arrêt définitif du projet qui aura lieu en juin, la communauté de communes Pyrénées catalanes organise des réunions publiques d'information et de concertation à destination de la population locale, des associations et des acteurs économiques de son territoire. Vous pouvez venir échanger directement sur le projet de Scot lors de permanences avec les techniciens et les élus de la communauté de communes. Les objectifs sont de prendre connaissance de la démarche Scot et des choix d'aménagement pris pour le territoire, qui encadreront les futurs documents

d'urbanisme locaux (Plans locaux d'urbanisme, cartes communales), de s'exprimer et débattre avec les techniciens et les élus de l'avenir du territoire de la communauté de communes Pyrénées catalanes à l'horizon 2035 et de découvrir une exposition sur les orientations prises pour le futur du territoire.

Les permanences.
Vendredi 24 mai, de 14 h à 18 h à La Llagonne, col de la Quillane, au siège de la communauté de communes.
Mardi 28, de 13 h 30 à 17 h 30 à Font-Romeu, office de tourisme ou mairie et 18 h 30 à Eyme, maison de la Vallée.
Mercredi 29, de 14 h à 18 h aux Angles, salle du Capcir.
Les réunions publiques.
Mardi 28 mai, 18 h 30 à Eyme, Maison de la Vallée.
Mercredi 29 mai, 18 h aux Angles, salle du Capcir.

► Informations CdC Pyrénées catalanes au + 33 (0) 4 68 04 49 86. www.pyrenees-catalanes.net

L'Indépendant, mercredi 22 mai 2019

30 La Semaine du Roussillon N°1113 Annonces Légales Du 8 au 14 novembre 2017

LE MINIGOLF DE LA PLAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
 Au capital de 7 622,45 euros
 Siège : 51, rue Joliot Curie, 66650 BANYULS SUR MER
 Siège de liquidation : 51, rue Joliot Curie, 66650 BANYULS SUR MER
 300558673 RCS PERPIGNAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18.09.2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Luc DESMARTY demeurant 39, La Rode, 66650 BANYULS SUR MER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 51, rue Joliot Curie, 66650 BANYULS SUR MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte de sous seing privé en date du 07 Novembre 2017, il a été constituée une société :

Dénomination Sociale : 3AC services
Forme juridique : EURL
Siège Social : 22, rue Alfred Sauvy 66300 VILLEMOLAQUE
Capital : 1 000€
Objet : Assistance, conseil et accompagnement, administratif et commercial aux entreprises
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur BRAY Benoit demeurant 22, rue Alfred SAUVY 66300 VILLE-MOLAQUE
 Immatriculation au RCS de Perpignan

Pour avis

Communiqué de presse

La Communauté de communes Pyrénées Catalanes communique

Réunions publiques

Octobre
 Novembre
 2017

Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la Communauté de communes Pyrénées Catalanes organise les premières réunions publiques d'information et de concertation à destination de la population locale, des associations et des acteurs économiques de son territoire. Seront présentés le diagnostic et les enjeux du territoire.

Objectifs :

- Prendre connaissance de la démarche Scot, des grandes lignes du diagnostic stratégique et des enjeux identifiés ;
- S'exprimer et débattre avec les élus de l'avenir du territoire
- Découvrir une exposition sur le fonctionnement du territoire, ses enjeux et ses problématiques

Définition :

Le Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui doit favoriser la cohésion de l'aménagement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.

Il est élaboré en 3 étapes :

- Le Diagnostic (état des lieux et enjeux du territoire) ;
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) initié par les élus ;
- Le DOO (Document d'Orientation et d'Objectif) qui définit des règles d'urbanisme communes

Il est le cadre de référence pour les documents d'urbanisme locaux (PLU, Carte communale). Il aborde de nombreuses thématiques tels que l'habitat, les modes de déplacements, l'économie, l'environnement, l'organisation de l'espace, les équipements, etc.

Dans ce sens, les 19 communes de la Communauté de communes travaillent autour d'un projet commun de territoire, les habitants y sont associés.

Pour + d'informations Jean-Benoît Sanchez
 Agente de développement local
 Communauté de communes
 Pyrénées Catalanes
 Col de la Quillane
 66210 LA LAGONNE
 + 33 (0)4 68 04 49 86
info@pyrenees-catalanes.com

Nouveau

Pierre Torré

Gastronomie & Vins Roussillon

Recettes de cuisine catalane et vin de Roussillon

LeSemaine

Chaque recette est harmonieusement associée aux vins du Roussillon

Chez votre marchand de journaux

Communiqué de presse dans la Semaine du Roussillon à l'occasion des premières réunions publiques 14 novembre 2017



Annonce des réunions publiques sur le site internet de la Communauté de communes et sur les réseaux sociaux

Mardi 21 mai 9°C

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pyrenées Catalanes

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES | VIVRE ET HABITER | TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE | GRANDS PROJETS | SORTIR ET DÉCOUVRIR

Rechercher

PUBLIÉ LE : 20 MAI 2019

SCOT

RÉUNIONS PUBLIQUES ET PERMANENCES

L'ÉLABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) ARRIVE À SON TERME AVEC LA FINALISATION...

LIRE LA SUITE

SCOT RÉUNIONS PUBLIQUES ET PERMANENCES | EXPO PIRIBUS | RANDONNEZ EN PYRÉNÉES CATALANES ! | CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RÉSEAUX DE DÉPLACEMENT ET DE TRANSPORT DE DEMAIN !

COLLECTE DES DÉCHETS > | ANNUAIRE DES SERVICES > | LE SCOT > | LA SANTÉ > | MARCHÉS PUBLICS > | DÉLIBÉRATIONS >

Annonce des réunions publiques sur le site internet de l'intercommunalité : <https://www.pyrenees-catalanes.net/>

Pyrenées Catalanes

J'aime déjà | Déjà abonné(e) | Partager | Envoyer un message

Communauté | Tout afficher

Invitez vos amis à aimer cette Page

2 308 personnes aiment ça

2 394 personnes suivent ce lieu

Laura Mangrané et 35 autres amis aiment ce lieu ou l'ont visité

47 visites

À Propos | Voir tout

Communauté de Communes Pyrénées Catalanes - Col de La Quillane
66210 La Llagonne, Languedoc-Roussillon, France

Obtenir l'itinéraire

04 68 04 49 86

Réponse moyenne : dans la journée

Envoyer un message

www.pyrenees-catalanes.net

Sports et loisirs

Heures : 09:00 - 12:00, 14:00 - 17:00

Actuellement ouvert

Suggérer des modifications

Communiqué de presse

La Communauté de communes Pyrénées Catalanes communique

Réunions publiques et permanences du SCOT

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) arrive à son terme avec la finalisation du Document d'orientations et d'Objectifs (DOO), qui constitue le document réglementaire et opposable du SCOT. Avant l'arrêt définitif du projet qui aura lieu en juin, la Communauté de communes Pyrénées Catalanes organise des réunions publiques d'information et de concertation à destination de la population locale, des associations et des acteurs

SCOT | Projet de territoire intercommunal | P.L.U. | Communauté de communes Pyrénées Catalanes | Projet communal de PLU

Annonce des réunions publiques sur les réseaux sociaux



► **CONFLENT - CERDAGNE - CAPCIR**

INTERCOMMUNALITÉ. Quatre réunions prévues pour faire réagir les habitants.

Scot : devenez acteur de l'aménagement du territoire

Engagée dans son Schéma de cohérence territoriale (Scot), l'intercommunalité Pyrénées catalanes invite ses habitants à découvrir et réagir sur ce projet. La communauté de communes Pyrénées catalanes a dans ses compétences, l'aménagement de l'espace et le développement économique. Pour cela, elle s'est engagée depuis 2015 à l'élaboration d'un Scot. Il s'agit de mettre en place un projet qui vise à harmoniser l'aménagement global du territoire.

■ **Un long chemin**

Véritable document d'urbanisme, le Scot traite de nombreuses thématiques tels modes de déplacement, logement, économie, démographie, environnement naturel et bâti, mise en réseau des équipements collectifs... Une démarche innovante qui permet d'envisager l'avenir de son territoire et de ses habitants durant les 20 prochaines années. Démarré en 2015, le Scot devrait être opérationnel en 2020. Trois étapes vont rythmer sa réalisation. D'abord, le diagnostic. Véritable état des lieux, il permet d'identifier les enjeux du territoire. Suivra le Projet d'aménagement et de développement durable



► Le Scot, un projet global de développement d'un territoire, de son environnement, de son économie.

(Padd). Cette deuxième phase s'appuie sur le diagnostic pour définir les grandes lignes incontournables qui seront prises en compte dans le Scot. À ce stade, ce sont les élus de l'intercommunalité qui débattent et les identifient. Enfin la troisième phase consiste à définir le plan d'action qui sera mis en œuvre dans le respect des lois nationales liées à l'aménagement. Démarche participative : vous l'avez compris, un Scot concerne les habitants du territoire sur lequel il est élaboré.

La population est donc impliquée dans ce projet. Arrivé en bout de la phase diagnostic, l'intercommunalité va organiser des réunions publiques. Présentation du diagnostic et des enjeux, échange entre population et élus au programme. Une exposition itinérante présentant ce premier travail précédera les différentes réunions. Soyez acteurs de votre devenir en participant au débat.

Jean-Claude Frances

► Plus d'info www.capcir-pyrenees.com

Les réunions publiques

- Lundi 13 novembre**, secteur Capcir-Garrotxes, à 18 h au foyer communal de Matemale.
- Mardi 14 novembre**, secteur haute-Cerdagne, à 18 h à la mairie de Font-Romeu.
- Mercredi 15 novembre**, col de la Quillane, à 18 h, à la communauté de communes.
- Jedi 16 novembre**, secteur Haut-Confient, à 18 h, salle des fêtes de La Cabanasse.

Enjeux du territoire de la Com Com Pyrénées Catalanes

En novembre à la Mairie de Font-Romeu, c'est à une salle comble que la communauté de communes Pyrénées Catalanes a présenté le diagnostic et les enjeux du territoire.

Des échanges constructifs avec les présents qui ont bien manifesté l'intérêt de la population locale à suivre l'évolution sur les 15 à 20 prochaines années, du projet commun des 19 communes. Concret, le SCOt, Schéma de Cohérence Territoriale, aborde le territoire dans ses spécificités rurales, topographie et paysages de montagne, économie dont tourisme, services équipements et organisation des déplacements afin de définir avec tous les acteurs un projet adapté et réalisable.

*Journal Municipal de Font-Romeu
n°31 - décembre 2017*

L'Indépendant, mardi 06 novembre 2017

Scot : information et concertation

C'est devant une salle comble que la communauté de communes Pyrénées catalanes a présenté le diagnostic et les enjeux du territoire en mairie de Font-Romeu dernièrement. Des échanges constructifs avec les présents qui ont manifesté l'intérêt de la population locale à suivre l'évolution, sur les 15 à 20 prochaines années, du projet commun des 19 communes. Le Scot (Schéma de cohérence territoriale) aborde le territoire dans ses spécificités, ruralité, topographie et paysage de montagne, économie dont le tourisme, services équipements et organisation des déplacements afin de définir avec tous les acteurs un projet adapté et réalisable.



► La communauté de communes Pyrénées catalanes s'est engagée depuis 2015 dans la démarche d'élaboration du Scot, afin de réunir 19 communes autour d'un projet commun pour le développement équilibré du territoire à l'horizon 2030.

L'Indépendant, mardi 21 novembre 2017



Communiqués sur le site internet de la Communauté de communes et des mairies

ACTUALITÉS


Suite aux réunions publiques du SCOT

Les objectifs :

- Prendre connaissance de la démarche SCoT, des grandes lignes du diagnostic stratégique et des enjeux identifiés
- S'exprimer et débattre avec les élus de l'avenir du territoire
- Découvrir une exposition sur le fonctionnement du territoire, ses enjeux et ses problématiques

Plus de 80 personnes ont assisté aux 4 réunions publiques qui ont eu lieu par secteur géographique :


- Matemale, secteur Capcir - Garrotxes
- Font-Romeu, secteur Haute-Cerdagne
- La Cabanasse, secteur Haut-Conflent
- Communauté de communes Pyrénées Catalanes - Col de La Quillane



Pour ceux qui n'ont pas pu y assister :

- Vous avez la possibilité de consulter en ligne la présentation du SCOT en cliquant sur les liens suivants : [PRESENTATION SCOT](#) et [DIAGNOSTIC DU SCOT](#)
- Dans chaque Mairie un registre de la concertation est à votre disposition.
- Vous pouvez aussi envoyer vos remarques par mail à : contact@pyrenees-catalanes.com

POUR + D'INFORMATIONS



Communauté de communes Pyrénées Catalanes
 Web : www.capcir-pyrenees.com
 Tél : 04 68 04 49 86
 Mail : contact@pyrenees-catalanes.com

Publication des avancées du SCoT sur le site internet de l'intercommunalité : <https://www.pyrenees-catalanes.net/>

PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET CONCERTATION DU SCOT À FONT ROMEU



Mardi 14 novembre 2017 en Mairie de Font-Romeu, c'est à une salle comble que la communauté de communes Pyrénées Catalanes a présenté le diagnostic et les enjeux du territoire. Des échanges constructifs avec les présents qui ont bien manifesté l'intérêt de la population locale à suivre l'évolution, sur les 15 à 20 prochaines années, du projet commun des 19 communes.

Concret, le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, aborde le territoire dans ses spécificités ruralité, topographie et paysage de montagne, économie dont tourisme, services équipements et organisation des déplacements afin de définir avec tous les acteurs un projet adapté et réalisable.




Site de la mairie de Font-Romeu





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pyréneés Catalanes

01 **SCoT**
REUNIONS PUBLIQUES ET PERMANENCES DU SCoT

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) arrive à son terme avec la finalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui constitue le document réglementaire et opposable du SCoT. Avant l'arrêt définitif du projet qui aura lieu en juin, la Communauté de communes Pyrénées Catalanes organise des réunions publiques d'information et de concertation à destination de la population locale, des associations et des acteurs économiques de son territoire.

Vous pouvez par ailleurs venir échanger directement sur le projet de SCoT lors de permanences avec les techniciens et les élus de la Communauté de communes.

Objectifs :

- Prendre connaissance de la démarche SCoT et des choix d'aménagement pris pour le territoire, qui encadreront les futurs documents d'urbanisme locaux (Plans locaux d'urbanisme, Cartes communales).
- S'exprimer et débattre avec les techniciens et les élus de l'avenir du territoire de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes à l'horizon 2035.
- Découvrir une exposition sur les orientations prises pour l'aménagement futur du territoire.

Les prochaines permanences se tiendront le :

- Mercredi 29 mai - de 14H à 18H
aux Angles, salle du Capcir
- Mercredi 5 juin - de 14H à 18H
à Mont-Louis, salle de la mairie

Les prochaines réunions auront lieu le :

- Mercredi 29 mai - 18H
aux Angles, salle du Capcir
- Lundi 3 juin - 18H
à Mont-Louis, salle de la mairie

ENEZ PARTICIPEZ !

[+ d'infos](#)





Communauté de communes
PYRÉNÉES CATALANES
Côté de La Quillane
66210 LA FLACONNE
+33(0)4.68.04.49.86
capcir-pyrenees.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, veuillez vous **désabonner ici**

Newsletter du SCoT



4. Réunions publiques

« Trois réunions publiques correspondantes aux trois étapes clés de la procédure (lancement des études, lors de l'élaboration du PADD, avant l'arrêt du projet) dans les locaux de la Communauté de communes et dans chacun des secteurs et/ou bassins de vies du territoire (Haut Conflent, Haute Cerdagne, Capcir) »

Au trois étapes du projet, 4 réunions publiques ont été organisées, trois dans chaque bassin de vie plus une à la Communauté de communes. Ce sont en tout 12 moments d'échanges qui ont été menés autour de 3 objectifs :

- Prendre connaissance de la démarche SCoT, des grandes lignes du projet et des enjeux identifiés
- S'exprimer et débattre avec les élus de l'avenir du territoire
- Découvrir une exposition sur le fonctionnement du territoire, ses enjeux et ses problématiques

Ces réunions ont mobilisés un public assez nombreux (entre 40 et 60 personnes par étape).

Pour la première étape de la procédure d'élaboration du SCoT sur la rédaction du diagnostic, les réunions publiques se sont tenues en Novembre 2017. Elles se sont déroulées aux dates et lieux suivants :

- Lundi 13 novembre 2017 à 18h, au foyer communal de Matemale pour le secteur Capcir-Garrotxes
- Mardi 14 novembre 2017 à 18h, à la mairie de Font-Romeu pour le secteur Haute-Cerdagne
- Mercredi 15 novembre 2017 à 18h, à la Communauté de communes, Col de la Quillane
- Jeudi 16 novembre 2017 à 18h, à la salle des fêtes de La Cabanasse pour le secteur Haut-Conflent



La seconde étape clé de la procédure d'élaboration du SCoT portait sur la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Les réunions publiques se sont déroulées en décembre 2018. Elles se sont déroulées aux dates et lieux suivants :

- Lundi 17 décembre 2018 à 18h30, à la salle des associations de Formiguères,
- Mardi 18 décembre 2018 à 18h30, à la salle des fêtes de Bolquère
- Mercredi 19 décembre à 18h30, à la Communauté de communes, Col de la Quillane
- Jeudi 20 décembre à 18h30, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-dels-Forcats

La troisième et dernière des étapes de la l'élaboration du SCoT portait sur la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Les réunions publiques se sont déroulées en mai 2019. Elles se sont déroulées aux dates et lieux suivants :

- Mardi 28 mai 2019, à 18h, à la maison de la Vallée à Eyne
- Mercredi 29 mai 2019, à 18h, à la salle du Capcir aux Angles
- Lundi 03 juin 2019, à la Communauté de communes à La Quillane
- Mercredi 05 juin 2019, à la mairie de Mont-Louis.

Les retours ont globalement été positifs. Les principales inquiétudes du public portaient sur :

Phase Diagnostic :

- » Manque de transports pour desservir les petits villages
- » Le développement des mobilités douces entre les villages et les gares
- » Manque d'activités culturelles à l'année ainsi qu'un manque de diffusion des informations
- » La diversification des activités touristiques en complément des activités de sport d'hiver
- » Difficulté à mettre en place les énergies renouvelable dans les secteurs patrimoniaux
- » Le renforcement des dessertes numériques

Phase PADD :

- » La nécessité de réduire la consommation énergétique par une réduction de l'éclairage nocturne des villages et de la consommation des stations. Une rénovation énergétique thermique des bâtiments doit être mise en œuvre sur le territoire
- » Préférence pour le développement du solaire par rapport à l'éolien
- » Les habitants souhaitent pouvoir s'organiser en coopérative pour créer leur propre énergie
- » Diversifier les activités touristiques vers le 4 saisons et développer les formations autour des métiers de la montagne
- » Remise aux normes des hôtels et résidences collective et rénovation des résidences secondaires
- » Maintien des jeunes sur le territoire en développant d'autres filières de formation que le tourisme
- » Besoin d'équipement culturels, trop souvent dépendants du milieu associatif
- » Relier l'ensemble des stations par un réseau de transport et favoriser le covoiturage. Des villages sont mal desservis, en particulier dans les Garrotxes.
- » Protéger les terres agricoles et permettre à de jeunes agriculteurs de s'installer
- » Renforcer les filières de production et de recyclage locales
- » Les routes des Garrotxes ne sont pas adaptées au transport du bois
- » Besoin de précision sur le terme de «compacité» des formes urbaines
- » Améliorer la qualité d'accueil des saisonniers (hébergements notamment)

Phase DOO :

- » Absence d'offre d'hôtellerie haut de gamme
- » Les réseaux de transports doivent se maintenir pour pouvoir développer le télétravail. Il faut favoriser le dernier kilomètre
- » La réalité du terrain et des habitants est un peu oubliée face à l'importance de l'activité touristique
- » Difficulté à remplir les logements existants à destination des saisonniers, en contrepartie de plus en plus de saisonniers vivent dans des camions
- » Une grande partie des résidences secondaires sont fermées une grande partie de l'année
- » Favoriser la proximité, grâce notamment à l'autonomie alimentaire mais pour cela il faut préserver les terres agricoles

Traduction des remarques issues des réunions publiques dans le SCOT



Certaines remarques ont été prises en compte dans l'élaboration des documents :

- » Le SCoT fixe comme objectif la mise en coordination des réseaux de transport
- » Le SCoT fait de la qualité de vie des habitants un objectif majeur
- » Le SCoT envisage la possibilité de coopératives citoyennes pour le développement d'ENR
- » Le SCoT valorise le développement de la formation sur le territoire, notamment aux métiers de la montagne
- » Le SCoT intègre comme objectif la réhabilitation des refuges
- » Le SCoT vise la mise en cohérence des dispositifs existant à travers un Plan Global de déplacement intercommunal
- » Le SCoT prévoit la création de logements adaptés aux besoins des saisonniers, en lien notamment avec les projets des stations de montagne
- » Le SCoT protège les terres agricoles stratégiques, et incite au développement d'une agriculture de proximité,
- » Le SCoT prévoit la mise en réseau des équipements culturels du territoire, et le renforcement de l'offre d'activités tout au long de l'année,
- » Le SCoT favorise les filières locales de production, en appuyant notamment le développement des circuits courts
- » etc.

Au total, 168 personnes ont assisté aux réunions publiques sur l'ensemble de la procédure.



5. Expositions publiques itinérantes

« Une ou des expositions publiques itinérantes au siège de la Communauté de communes et dans chacun des secteurs et/ou des bassins de vies du territoire (Haut Conflent, Haute Cerdagne, Capcir) »

Une exposition publique itinérante de présentation du SCoT a été élaborée en parallèle de l'évolution du projet et a été présentée à chaque session de réunion publique, ainsi que lors des permanences fin mai 2019. Comme les réunions publiques, elle s'est ainsi déplacée, à chaque étape, à la Communauté de communes et dans l'ensemble des bassins de vie (Capcir-Garrotxes, Haut-Conflent, Haute-Cerdagne).



Exposition itinérante à Matemale en Phase Diagnostic



Exposition itinérante publique à Font-Romeu lors des permanences

6. Dossier de synthèse

« Un dossier de synthèse disponible dans chaque mairie, au siège de la Communauté de communes et sur son site internet en téléchargement, pour chacune des grandes étapes de l'élaboration du SCoT et jusqu'à l'arrêt du projet »

Une synthèse de chaque étape de l'élaboration du SCoT a été produite. Ces synthèses ont été mise en disposition à la Communauté de communes, dans les mairies du territoire et sur le site internet (<https://www.pyrenees-catalanes.net/>).



Dossiers de synthèse produits à la fin de chaque phase d'élaboration du SCoT

Moyens offert au public pour formuler ses observations

1. Dossier de concertation (registre)

« Mise a disposition d'un dossier de concertation (registre) au siège de la Communauté de communes et dans chacune des mairies du territoire, tout au long de la procédure et jusqu'à l'arrêt du projet »

Un registre d'observations a été mis à disposition du public à compter du mois de mai 2017 à l'accueil de la Communauté de communes (La Quillanne) ainsi que dans chaque mairie du territoire.

La présence de ce registre a fait l'objet de divers affichages en mairie et sur le site internet de la Communauté de communes, ainsi que de rappels lors des réunions publiques et de l'exposition itinérante.

Peu d'observations (moins d'une dizaine) ont été consignées dans ces registres.

Elles concernent :

- la montée en gamme de l'offre touristique
- les difficultés d'accès à la propriété, notamment pour les jeunes
- l'intermodalité des transports : collectifs, co-voiturage
- l'équité des services publics
- le traitement des déchets d'activités (exemple de la commune d'Egat, hors territoire) ; le développement d'activités compatibles avec l'environnement
- le développement d'activités culturelles et la mise en valeur du patrimoine
- le renforcement de l'attractivité des centres-villes pour sédentariser les habitants
- etc.

Toutes les demandes écrites dans le registre ont été lues une à une et traitées en groupe de travail.

DÉPARTEMENT
COMMUNE

Registre de concertation du public

Cocher la case correspondante :

Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
 Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
 Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)
 Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
 Opération d'Aménagement
 Autre

Relatif à : L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) de la Communauté de Communes Pyrénées-Catalanes

Lieu de la concertation : Siège de la Communauté de Communes Col de la Quillanne, La Laganne.

REF 501 071 **Benzer Levrault**

Registre de concertation du public

Concertation préalable à : L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) de la Communauté de Communes Pyrénées-Catalanes

En exécution de la délibération du Council Communautaire
 en date du 09 Mai 2016
 je soussigné(e) M. Jean-Louis BÉCHIN, Président
 ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, pour recevoir les observations du public.

La Laganne le 05/05/2017

(1) Conseil Municipal
 Conseil d'Administration
 Conseil Communautaire

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Comment atténuer les diodes bleus de pollution ? Transport : Hélicoptère par exemple - Atténuer les odeurs pour ce genre de site - Recycler les déchets par filières sans pollution - Améliorer l'impact carbone. Mettre en place d'autostop ou bus touristique pour famille. Bonnes : Manque de commerces (pas de boulangerie, pas de char, restaurants rapide) avec commerces alimentaires.

→ Faciliter l'accès à la propriété (aider le sort de logement, l'immobilier...)

→ Réviser tout de suite (les transports, le matériel...)

→ Organisation des déplacements : améliorer les fréquences (travaux de transport en commun)

→ Les faire les transports collectifs, comme un plan d'urgence sur le co-voiturage déjà mis en place + TRAVAIL + GAIN

→ Impliquer les "professionnels" dans le traitement des déchets ex : autour des supermarchés et la zone d'égouttement de ces-ci les amener par les déchets plastiques : recyclés et de l'écologie etc...

→ Equité des territoires : les services publics (ou privés) ne sont pas égaux en compte.



2. Permanence d'une demi-journée

« Une permanence d'une demi-journée au siège de la Communauté de communes et une permanence d'une demi-journée dans une des communes de chaque bassins de vies, par les élus référents «SCoT» de la Communauté de communes et l'agent de développement, dans la période de 2 mois précédent l'arrêt du projet de SCoT »

Les permanences se sont tenues les :

- Vendredi 24 mai 2019, de 14h à 18h, au siège de la Communauté de communes à la Llagonne, Col de la Quillane
- Mardi 28 mai 2019, de 13h30 à 17h30, à l'office de tourisme de Font-Romeu
- Mercredi 29 mai 2019, de 14h à 18h, à la salle du Capcir aux Angles
- Mercredi 5 juin 2019, de 14h à 18h, à la salle de la mairie à Mont-Louis

La permanence était assurée par le chargé de mission SCoT de la Communauté de communes ainsi qu'un élu référent.

Six personnes se sont présentées au cours des quatre permanences.

Les retours ont été globalement positifs.



3. Ateliers participatifs

« Organisation et animation d'ateliers participatifs par le prestataire sélectionné s'il apparaît opportun, dans les locaux de la Communauté de communes et/ou dans une des communes de chaque bassins de vies »

Des ateliers de travail ont été proposés à chaque phase de construction du projet, avec des approches thématiques ou par bassin de vie. Ces ateliers étaient largement ouverts aux élus, aux techniciens des communes et de l'intercommunalité, et les partenaires et acteurs du territoire étaient le plus souvent conviés. Durant la phase diagnostic, une démarche d'Atelier de territoire a par ailleurs été menée en parallèle du SCoT, permettant d'en alimenter les contenus. A chaque étape, les ateliers ont permis de construire et d'amender le projet de territoire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Phase diagnostic :

- 9 janvier 2017 : Suivi de l'atelier de territoire
- 2 février 2017 : Entretiens groupés avec les maires par bassin de vie sur les attendus du SCoT
- 6-7-8 mars 2017 : Entretiens groupés avec les maires par bassin de vie sur les attendus du SCoT
- 15-16-17 mai 2017 : Ateliers thématiques de définition des enjeux avec les élus, les techniciens des communes et de la Communauté de communes et différents acteurs institutionnels, associatifs et économiques (PNRPC, DDTM, DDCS 66, CCI, CMA, AURCA, CD 66 unité tourisme, OPH 66, SCHEM, EDF, centre de loisirs ALSH, Vivre à Bolquère et Pyrénées 2000, KERA, Chemin Faisant, etc.).
« Comment organiser et structurer le territoire ? Armature urbaine, mobilités, réseaux »
« Comment construire un territoire où il fait bon vivre ? »
« Comment mettre en valeur les richesses du territoire ? »
« Le moteur touristique : quelle voie entre nature et industrie ? »

Phase PADD :

- 3-4-5 avril 2018 : Ateliers thématiques d'élaboration du PADD avec les élus, les techniciens des communes et différents acteurs institutionnels, associatifs et économiques (PNRPC, DDTM, CCI, Pyrénées Catalanes Nordiques, CD 66 unité tourisme, OPH 66, SCHEM, EDF, etc.).
« Pour une complémentarité des richesses du territoire et vers un tourisme durable »
« Vers un territoire attractif où il fait bon vivre »
« Vers un territoire exemplaire à énergie positive »

- 25-26 juin 2018 : Ateliers thématiques d'approfondissement avec les élus et les techniciens du territoire et différents acteurs institutionnels, associatifs et économiques (PNRPC, UDAP, DDTM, ADIL 66, Capcir immobilier, Gestionnaires de stations de montagne, etc.).

« Formes urbaines et patrimoine »

« Habitat et capacités d'accueil »

« Unités touristiques nouvelles »

- 25 juillet 2018 : Ateliers thématiques d'approfondissement avec les élus et les techniciens du territoire

« Vers un territoire à énergie positive et bas carbone »

Phase DOO :

- 11-12 septembre 2018 : Débats par bassin de vie sur capacités d'accueil du territoire et les objectifs d'économie du foncier avec les élus et les techniciens du territoire

- 18-19-20 février 2019 : Ateliers de travail thématiques sur les orientations et la cartographie du DOO avec les élus et les techniciens du territoire

« Vers un tourisme durable »

« Pour une complémentarité des richesses du territoire et des bassins de vie »

« Pour un territoire attractif où il fait bon vivre »

« Vers un territoire à énergie positive et bas carbone »



SCoT de la Communauté de communes
Pyrénées Catalanes

ATELIERS D'ÉLABORATION DU PADD

25 juillet 2018



1 SCoT de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes - Ateliers PADD - 25 juillet 2018

LES OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Vos retours sur la première version de l'axe 4 du PADD
- Vers un territoire autonome en énergie / à énergie positive / exemplaire : définitions et implications
- Le portage des projets énergétiques : implication, gouvernance, partenariat, encadrement
- Le positionnement quantitatifs par rapport à la stratégie nationale, régionale et locale (PNR) : objectifs globaux, politique volontariste
- Un exemple pour la poursuite de l'élaboration du SCoT

3 SCoT de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes - Ateliers PADD - 25 juillet 2018

Extrait de la présentation d'un atelier d'élaboration du PADD



4. Participation par mail ou courrier

« Jusqu'à l'arrêt du projet, le public pourra envoyer ses remarques par courriel à l'adresse contact@pyrenees-catalanes.com ou par courrier postal adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, Col de la Quillane, 66210 La Llagonne, portant la mention « Elaboration du SCoT ». »

Le public a pu participer à l'élaboration du SCoT via mail et courrier postal. Ces informations ont été diffusées sur le site internet de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes : <https://www.pyrenees-catalanes.net/>, dans les communiqués de presse, lors des réunions publiques et des expositions.

> CONTACT
> MENTIONS LÉGALES
> PLAN DU SITE
> POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

SUIVEZ NOUS
f t G+ YouTube Instagram LinkedIn

NEWSLETTER
Entrez votre e-mail JE M'ABONNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES CATALANES - COL DE LA QUILLANE - 66210 LA LLAGONNE
Tél. : 04 68 04 49 86 | contact@pyrenees-catalanes.com

NOS COMMUNES
AYGUATÉBIA - TALAU | BOLQUÈRE | CAUDIÈS-DE-CONFLENT | EYNE | FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA | FONTRABIOUSE - ESPOUSOUILLE | FORMIGUÈRES | LA CABANASSE | LA LLAGONNE | LES ANGES | MATEMALE | MONT-LOUIS | PLANÈS | PUYVALADOR - RIEUTORT | RAILLEU | RÉAL - ODEILLO DE RÉAL | SAINT-PIERRE-DELS-FORCATS | SANSA | SAUTO - FETGES

2018 - Tous droits réservés Communauté de Communes Pyrénées Catalanes

Informations de contact sur le site de la Communauté de communes des Pyrénées Catalanes

Aucun mail ni courrier n'a cependant été reçu concernant le SCoT..







F Gautier
foléa
PAYSAGISTES
URBANISTES

100 avenue Henri Ginoux
92130 Montrouge
01 47 35 71 33
agence@folea-gautier.com

**TRANS
FAIRE**

environnement + urbanisme
Agence qualifiée OPQIBI

Jean Marieu
JMU

 Nicolas
Mugnier



Place groupe reflex
cooperative conseil

BOISSY
A v o c a t s

endless
P R O J E C T S

Juin 2019